



ASSOCIATION YOGA SANTE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 13 décembre 2022 A 19 H 00

PRESENTS

CREUX Philippe (Président) - POISOT Françoise (Trésorière) - BARRAIL Pierre-Henri (Secrétaire)

BIGUS VERSEY Nathalie - COLNAT Jean-Pierre – CORNET Françoise - EBERLY Laurence - PETITPERRIN Dominique

EXCUSES

TURLIN Anne-Marie - DURAND Lucile

ABSENTS

Bilan de la rentrée 2022.

A ce jour, l'association a enregistré 202 adhésions, dont 180 femmes et 22 hommes, ce qui est inférieur au nombre d'inscriptions enregistrées l'année dernière à la même époque.

Sur un plan financier, ce nombre d'adhésion laisse présager un résultat provisionnel déficitaire de l'ordre de 9000 €.

Cela n'est pas de nature à mettre en danger la pérennité financière de l'association compte-tenu de l'épargne dont elle dispose.

Il est néanmoins nécessaire de réagir.

Plusieurs pistes sont envisagées :

- Mettre en œuvre des actions pour augmenter le nombre d'adhésions
- Supprimer des cours peu fréquentés,
- Augmenter les tarifs d'adhésion,
- Vérifier que les personnes fréquentant les cours sont bien inscrites par l'émargement d'une feuille de présence en début de cours.

Le Président soumet cette question au vote :

Pour	Contre	Abstention	Total
8	0	0	8

Il est décidé de :

- proposer à l'assemblée générale une augmentation du tarif d'adhésion.
- Mettre en place des fiches de présence au début des cours du mois de janvier 2023.

- Intensifier la distribution de bulletins d'adhésion dans différents commerces
- Proposer un bulletin d'adhésion dès le mois d'août 2023 pour mieux répondre aux demandes formulées à cette période de l'année.
- Travailler à la rédaction d'un questionnaire en ligne pour mieux connaître les attentes des adhérents.

Concernant la journée des sports, le bilan est positif avec une fréquentation de 48 personnes sur le stand et la régularisation de 12 adhésions.

Néanmoins, les conditions pour échanger avec les visiteurs n'étaient pas toujours optimales en raison d'une animation inutilement bruyante.

Préparation de l'Assemblée Générale de la saison 2021/2022

L'assemblée générale se tiendra fin janvier 2023.

Le CA s'est posé la question d'une augmentation du tarif de 10 € pour l'adhésion de base à un cours, pour porter ce tarif à 170 €.

Il a été observé que les tarifs n'avaient pas été augmentés depuis des années et que ce tarif resterait très compétitif puisque, sur une année, le cours reviendrait toujours à moins de 5 €.

Le Président soumet cette question au vote :

Pour	Contre	Abstention	Total
8	0	0	8

Questions diverses.

Madame Céline BOUBOU a démissionné du conseil d'administration de l'association.

A été évoquée l'opportunité de proposer aux adhérents des stages payants, plus longs (environs 3 jours), dans un lieu extérieur.

Il a été convenu d'étudier la faisabilité et de prendre tous les renseignements nécessaires.

Le Président propose que l'Association adhère au programme ANCV (Agence nationale pour les chèques vacances), ce qui permettrait à des adhérents bénéficiaires de régler le tarif d'adhésion par ce moyen.

Le conventionnement est gratuit mais une commission de 2.5 % sera prélevée sur le remboursement des Chèques-Vacances.

Le Président soumet cette question au vote :

Pour	Contre	Abstention	Total
8	0	0	8

Fait à VESOUL, le 13 décembre 2022

L'association

Le Secrétaire,
Pierre-Henri BARRAIL

Le Président,
Philippe CREUX